

Programme et but de ce journal

Autor(en): **Tripert, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **2 (1888)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HERALDIQUES ET SIGILLOGRAPHIQUES

PUBLIÉES À NEUCHÂTEL PAR MAURICE TRIPET, HERALDISTE

N° 13.

1888.

Janvier.

Programme et But de ce Journal.

Le but des Archives héraldiques, je l'ai indiqué au commencement de l'année 1887; il sera le même, augmenté en un point: la généalogie trouvera place dans ce recueil.

Quant au programme énoncé en janvier dernier, il n'a pu être exécuté entièrement; ceci peut rassurer nos abonnés au sujet du défaut de documents: on aurait pu craindre un instant que le manque de travail se fit un jour sentir, brisant ainsi l'existence du journal; mais, bien au contraire, dans le Canton de Neuchâtel seul, presque tout est à faire et les recherches héraldiques sont si intéressantes que je n'ai pas hésité un instant — conseillé en outre par des personnes avisées — à faire mon possible pour que l'héraldique neuchâtoise se trouve en compagnie de celle des autres Cantons. De cette façon notre bulletin devient un organe suisse, insérant avec le plus grand intérêt tous les travaux de langue allemande, française, ou italienne, qui tendront à réunir dans une série de fascicules tout ce qui touche non-seulement à la science mais aussi à l'art héraldiques.

La science héraldique si cultivée chez nos voisins semble s'être réveillée chez nous; une quantité de publications s'y rapportant le prouvent tout aussi bien que le nombre croissant des amis de l'histoire qui s'en occupent.

L'art héraldique compte des artistes, peintres sur verre et porcelaine, dont les ateliers sont réputés, des brodeuses habiles, des graveurs de mérite; aussi serions nous très blâmables de sembler ignorer ces manifestations d'un art qui porte nécessairement le cachet national, puisqu'il reproduit et les embellissant nos emblèmes et nos couleurs chéris.

Si le sceau ou l'armoirie ont été employés (et le sont du reste encore aujourd'hui) comme résumant un fait, symbolisant un nom, un pays, il ne faut pas s'étonner qu'aient se rattache beaucoup; il s'en dégage non pas toujours et seulement la légende, mais le souvenir de l'histoire et l'enseignement de combien de notions et de données précieuses!

Aussi il ne faut pas être surpris de la richesse historique de notre pays en fait d'héraldique et de sigillographie.

Il existe chez nous une mine inépuisable, plus nous y fouillerons, plus nous irons au devant de découvertes et, c'est pour sortir de cette mine quelques matériaux de plus, que j'ai demandé la coopération d'abonnés et le concours de spécialistes dévoués; plusieurs de ces derniers ont du reste collaboré spontanément avec les Archives.

Pussions-nous tous ensemble contribuer au progrès de la science historique et spécialement à la vulgarisation de l'héraldique. N'oublions ni sa valeur incontestable, ni l'amour et le respect profond du Suisse pour ses antiques couleurs

Neuchâtel, Janvier 1888. Maurice Triper